Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc119425161)

[1.1. Contexte 2](#_Toc119425162)

[1.2. Description du projet 2](#_Toc119425163)

[2. Suivi et planning du projet 3](#_Toc119425164)

[3. Engagements spécifiques 3](#_Toc119425165)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 3](#_Toc119425166)

[4.1. Livrable étape diagnostic 3](#_Toc119425167)

[4.2. Livrable étape « mise en oeuvre » 4](#_Toc119425168)

Volet technique

Etudes d’écoconception visant à améliorer la performance environnementale des produits et des services (diagnostic et étude de mise en œuvre)

# Description détaillée de l’opération

## Contexte

Présentation du porteur du projet

Descriptif générique : Produits/services concernés, taille de structure, chiffre d’affaires, localisation, dynamique actuelle (développement, stabilité etc.) …

Objectifs généraux du projet, motivations et enjeux

Principaux bénéfices attendus pour la structure, attentes des parties prenantes (clients, fournisseurs, actionnaires…).

Grands enjeux environnementaux pré-identifiés, identification des éléments structurants à analyser/faire évoluer dans le cadre du projet d’écoconception : cahier des charges, référentiels, chartes, labels, stratégie RSE de l’entreprise, stratégie et outils R&D, stratégie commerciale, réseaux de distributions, stratégie globale de développement…

Niveau de « maturité » actuelle sur la performance environnementale et plus-value du projet

Niveau de prise en compte actuel des enjeux environnementaux par l’entreprise : principales actions déjà mises en place pour renforcer la performance environnementale, investissements majeurs récents (nouveau site etc.), positionnement de l’entreprise sur le marché vis-à-vis de la performance environnementale (« en retard », standard, « entreprise engagée »), maturité des équipes etc.

Présentation de la manière dont le projet permet d’aller plus loin que l’existant ou ce qui est déjà prévu à court terme. Si une étape de diagnostic a été réalisée préalablement au projet (Diag Ecoconception BpiFrance, …) les principaux résultats de ce diagnostic sont présentés à ce niveau, et notamment les leviers d’écoconception identifiés. Si Empreinte Projet a été appliquée, une présentation des principaux résultats d’Empreinte Projet, avec la description du scénario de référence, de l’arbre des conséquences et des résultats quantitatifs (si le niveau 3 ou 4 d’Empreinte Projet a été appliqué) pourra être faite ici.

## Description du projet

Faire une description détaillée de l’opération en reprenant notamment les étapes nécessaires des études d’écoconception et en identifiant les taches qui seront réalisées en interne par l’entreprise et celles qui seront confiées à un prestataire conseil.

Pour les études portées par les Grandes Entreprises ou ETI, la description du projet précisera l’état de la réflexion stratégique autour du déploiement de l’écoconception ainsi que les critères ayant conduit à définir le périmètre du projet (produits ou gammes concernées, modalités de déclinaison, …)

Si l’étape de diagnostic est intégrée au projet[[1]](#footnote-1), elle couvrira les taches suivantes :

Etape diagnostic :

* Analyse du contexte et définition des objectifs / Justification des produits concernés
* Mobilisation en interne : formation, information, organisation, management
* Evaluation environnementale
* Restitution de l’évaluation environnementale
* Identification des pistes d’actions d’écoconception. Les pistes d’écoconception identifiées et leurs potentielles conséquences pourront être présentées via une Empreinte Projet niveau 1.
* Préparation de la mise en œuvre : chiffrage technico-économique en première approche de l’étape suivante de mise en œuvre

Si le projet démarre à l’étape de mise en œuvre, la description présentera le cas échéant les résultats du diagnostic réalisé préalablement ou un argumentaire justifiant les pistes d’écoconception retenues. Seront notamment décrites les étapes du cycle de vie sont visées par le projet d’écoconception, et quels bénéfices sont attendus sur quels critères environnementaux.

Etape de mise en œuvre (suite au diagnostic) :

* Imaginer des solutions
* Développer le produit, mettre en production
* Capitaliser le retour d’expérience
* Communiquer

Indicateurs prévisionnels attendus :

* Gains environnementaux obtenus grâce au projet : Les bénéfices obtenus pourront être évalués via une Empreinte Projet niveau 3.

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives.

# Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à réaliser une fiche de valorisation publique de l’opération.

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation, des baromètres de l’écoconception ou toute autre étude de bilan et d’évaluation des démarches accompagnées).

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

## Livrable étape diagnostic

Si le diagnostic est intégré dans le projet, le livrable de l’étape de diagnostic écoconception doit comprendre a minima :

* Un rapport complet de diagnostic, le cas échéant sous forme de présentation PowerPoint, comportant :
  + Une présentation du déroulé et du contenu des travaux au niveau de l’entreprise (motivations, étapes clés, personnes et entités impliquées, …), indispensable au versement de l’aide aux dépenses internes,
  + L’ensemble des enseignements et interprétations de l’évaluation environnementale réalisée par le prestataire
    - Définition des objectifs et de champ de l’étude
    - Inventaire de cycle de vie
    - Évaluation des impacts
    - Interprétation des résultats
  + Les pistes d’actions identifiées envisagées par l’entreprise
* Un tableau de synthèse technico économique selon le format ci-dessous présentant les différentes pistes d’action / leviers identifiés

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Mise en œuvre *(cocher)* | | | Chiffrages estimatifs | | Commentaire |
| Leviers d’écoconception  Identifiés  *(cf annexe 1)* | Principaux impacts réduits | **Court terme** | **Moyen terme** | **Long terme** | **Investi. nécessaire** | **Impacts couts de fonct *(tendance ou estimation)*** |  |
| Levier 1 | Impact 1 |  |  |  |  |  |  |
| Impact 2 |
| Impact 3 |
| Levier 2 |  |  |  |  |  |  |  |
| Levier 3 |  |  |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |  |  |

* Une présentation synthétique (sous forme de quelques slides ppt ou d’un document de 4 pages max) susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée.

## Livrable étape « mise en oeuvre »

Le livrable de l’étude de mise en œuvre d’une démarche d’écoconception doit comprendre a minima :

* Un rapport complet, le cas échéant sous forme de présentation PowerPoint, comportant :
  + Une présentation du déroulé et du contenu des travaux au niveau de l’entreprise, indispensable au versement des aides aux dépenses internes,
  + L’ensemble des enseignements présentant les choix retenus pour mettre en oeuvre l’écoconception et développer le produit
  + L’ensemble des enseignements et interprétations de l’évaluation environnementale réalisée par le prestataire et permettant de situer les bénéfices environnementaux liés à la mise en oeuvre de la démarche d’écoconception.
  + Le bilan technique et économique de l’opération (couts internes et de prestations, investissements, impacts économiques de la démarche…),
* Un tableau de synthèse technico économique selon le format ci-dessous présentant les différents leviers étudiés et/ou déployés.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Mise en œuvre *(cocher)* | | | Chiffrages estimatifs | | Commentaire |
| Leviers d’écoconception  Etudiés  *(cf annexe 1)* | Principaux impacts réduits | **Court terme** | **Moyen terme** | **Long terme** | **Investi. nécessaire** | **Impacts couts de fonct *(tendance ou estimation)*** |  |
| Levier 1 | Impact 1 |  |  |  |  |  |  |
| Impact 2 |
| Impact 3 |
| Levier 2 |  |  |  |  |  |  |  |
| Levier 3 |  |  |  |  |  |  |  |
| … |  |  |  |  |  |  |  |

* Une présentation synthétique (sous forme de quelques slides ppt ou document de 4 p) susceptible d’être utilisée par l’ADEME pour valoriser l’action accompagnée.

**Annexe : Liste des leviers d’écoconception (proposés selon leviers de la Roue de Brezet)**

|  |  |
| --- | --- |
| Levier d’écoconception |  |
| 0 Low tech | **5 Informer pour améliorer comportement** |
| 0 Biomimétisme | **5 Réduction consommation à l'usage** |
| 0 Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération | **5 Multifonctionnalité** |
| 0 Innovation de rupture (technique, commerciale, organisationnelle) | **6 Faciliter / réduire nettoyage** |
| 1Traçabilité fournisseurs | **6 Faciliter la maintenance** |
| 1 Matériaux recyclés | **6 Faciliter la réparation** |
| 1 Matériaux recyclables | **6 Limiter impact des consommables** |
| 1 Matériaux biosourcés | **6 Modularité** |
| 1 Matériaux / solution moins toxiques | **6 Obsolescence (design, fonction, logiciel)** |
| 1 Choix Matériaux / produits Haute Performance Environnementale (conso énergie, conso eau, …) | **6 Conception plus robuste** |
| 1 Matériaux locaux | **6 Non détaillé** |
| 2 Allégement | **7 Réutilisation** |
| 2 Réduction nombre de pièces / matériaux | **7 Recyclage (valorisation matière)** |
| 2 Géométrie / miniaturisation / standardisation | **7 Valorisation organique** |
| 2 Valorisation / réduction chutes de production | **7 Réduction temps désassemblage / séparabilité** |
| 3 Réduction consommation | **7 Faciliter la collecte** |
| 3 Site HPE (EnR, station épuration, …) |  |
| 3 Technologie / solution à faible impact |  |
| 3 Réduction étapes de fabrication |  |
| 4 Réduction / suppression de l'emballage (masse / volume) |  |
| 4 Choix matière emballage |  |
| 4 Emballage réutilisable |  |
| 4 Réduction nombre de transport |  |
| 4 Transport à faible impact |  |
| 4 Optimiser masse / volume des transports |  |

1. Il est rappelé que pour les PME les études de diagnostics sont accompagnées via le Diag Ecoconception porté par Bpifrance. Les demandes sont à déposer auprès de Bpifrance. [↑](#footnote-ref-1)